

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00393 Numéro SIREN : 847 680 378 Nom ou dénomination : 3D METAL
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2021 sous le numéro de dépôt 26446

Société 3D METAL
Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros
Siège social : 17 Avenue de la Passerelle
91130 RIS ORANGIS
RCS EVRY 847 680 378

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 8 NOV. 2021 Numéro : 26446

PROCES – VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 20 AVRIL

L'an deux mil vingt et un

Les associés de la Société à Actions Simplifiée au capital de 20 000 euros, divisé en 1000 ACTIONS de 20 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Présidence.

Sont présents

Mr HIDA Khalid, né le 25 /02/1989 à Brétigny Sur Orge (91), demeurant 17 Avenue de la passerelle 91130 Ris Orangis.

Mr TODOROVIC Tomislav, né le 19/11/1981 à Gorngi Milanovac (Serbie), demeurant 14 Rue Henri Lot 91860 Epinay Sous Sénart.

L'assemblée est présidée par Monsieur M. HIDA Khalid, le Président.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
- Rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce ;
- Approbation desdits comptes et conventions ; quitus à la Gérance ;
- Affectation des résultats ;

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Une copie de la lettre de convocation des associés ;
- L'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2020 ;
- Le rapport de gestion et le rapport spécial de la Gérance ;
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Société 3D METAL
Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros
Siège social : 17 Avenue de la Passerelle
91130 RIS ORANGIS
RCS EVRY 847 680 378

PROCES – VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 20 AVRIL

APPROBATION DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2020 DATE DE CLOTURE

Le président précise que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les détails prévus par ledit article.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la Gérance.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 78915 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne quitus à la gérance de l'exécution de son mandat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre M. HIDA Khalid et M. TODOROVIC Tomislav, président et associé, et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, chacun des associés concernés s'étant abstenu.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte du résultat de l'exercice qui se traduit par un bénéfice de 78 915 euros, décide de constituer une réserve légale de 1000€ et d'affecter au report à nouveau la somme de 77 915€.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des Associés décharge purement et simplement la gérance du défaut de convocation par lettre recommandée avec accusé de réception et prend acte que tous les associés sont présents et détiennent ensemble l'intégralité des actions.

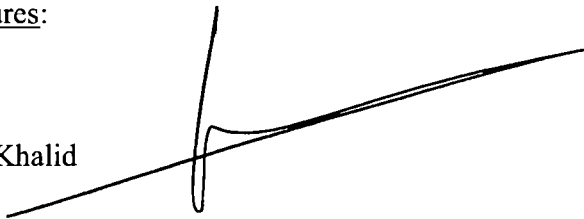
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

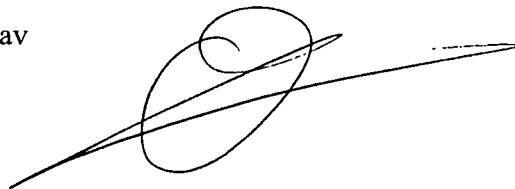
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par tous les associés présents, après lecture.

Signatures:

HIDA Khalid

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical stroke on the left and a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.

TODOROVIC Tomislav

A handwritten signature in black ink, featuring a large, circular loop on the left and a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Désignation du déclarant : 3D METAL

		Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial Autres		
	Immobilisations corporelles	56 892	
	Immobilisations financières	239	
	Total I	57 131	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	
		Marchandises	
	Avances et acomptes versés sur commandes		
	Créances	Clients et comptes rattachés	129 655
		Autres	89 474
	Valeurs mobilières de placement		
	Disponibilités		186 667
	Charges constatées d'avance		
	Total II		405 796
Total général (I + II)		462 927	
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		20 000
	Écarts de réévaluation		
	Réserve légale		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice		78 915
	Provisions réglementées		
	Total I		98 915
Provisions pour risques et charges			
Total II			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		42 633
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 500
	Fournisseurs et comptes rattachés		258 266
	Autres dettes		60 613
	Produits constatés d'avance		
	Total III		364 012
Total général (I + II + III)		462 927	

③

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2021

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 3D METAL						Néant ☐ *			
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462	58 700	464		466	58 700		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	4 315	474		476	4 315		
Immobilisations financières		480		482	239	484		486	239		
TOTAL		490		492	63 254	494		496	63 254		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532	1 936	534		536	1 936		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552	3 569	554		556	3 569		
	Autres immobilisations corporelles	560		562	618	564		566	618		
TOTAL		570		572	6 123	574		576	6 123		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*		Valeur résiduelle		Prix de cession*		Plus ou moins-values			
Total	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)			Désignation de l'entreprise 3D METAL				Néant ☐			
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice				
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607					
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616					
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636					
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646					
	Sur comptes clients	650	652	654	656					
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666					
TOTAL		680	682	684	686					
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations	Reprises							
Immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes						
Terrains	710	715	2							
Constructions	720	725	3							
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4							
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5							
Matériel de transport	750	755	6							
Autres immobilisations corporelles	760	765	7							
TOTAL		770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD					780	
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209 C						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209 C du CGI			995			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209 C du CGI)			996			
Déficits imputés			983							
Déficits reportables			984							
Déficits de l'exercice			860							
Total des déficits restant à reporter			870							
IV DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325				381		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327						
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326				380		
N° du centre de gestion agréé							388			
Montant de la TVA collectée							374	35 490		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	206 411		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert